

**SYNDICAT MIXTE POUR LE SCOTERS**  
**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU**  
**3 JUILLET 2017**

Membres en exercices : 30 titulaires  
30 suppléants

Membres présents : 21 titulaires  
10 suppléants

**Délibération n°298 du Comité syndical**

**Élection des vice-présidents et autres membres du bureau**

Il est procédé successivement à l'élection des 11 membres du bureau.

- élection du 1<sup>er</sup> vice-président. Une seule candidature est déclarée, celle de Monsieur Jean-Marc WILLER. Monsieur Jean-Marc WILLER est élu à l'unanimité.
- élection du 2<sup>ème</sup> vice-président. Une seule candidature est déclarée, celle de Monsieur Justin VOGEL. Monsieur Justin VOGEL est élu à l'unanimité.
- élection du 3<sup>ème</sup> vice-président. Une seule candidature est déclarée, celle de Monsieur Bernard FREUND. Monsieur Bernard FREUND est élu à l'unanimité.
- élection du 4<sup>ème</sup> vice-président. Une seule candidature est déclarée, celle de Monsieur Yves BUR. Monsieur Yves BUR est élu à l'unanimité.
- élection du 5<sup>ème</sup> membre du bureau. Une seule candidature est déclarée, celle de Monsieur Alain JUND. Monsieur Alain JUND est élu à l'unanimité.
- élection du 6<sup>ème</sup> membre du bureau. Une seule candidature est déclarée, celle de Madame Anne-Pernelle RICHARDOT. Madame Anne-Pernelle RICHARDOT est élue à l'unanimité.
- élection du 7<sup>ème</sup> membre du bureau. Une seule candidature est déclarée, celle de Monsieur Thierry SCHAAAL. Monsieur Thierry SCHAAAL est élu à l'unanimité.
- élection du 8<sup>ème</sup> membre du bureau. Une seule candidature est déclarée, celle de Monsieur Jacques BAUR. Monsieur Jacques BAUR est élu à l'unanimité.
- élection du 9<sup>ème</sup> membre du bureau. Une seule candidature est déclarée, celle de Monsieur Eric KLÉTHI. Monsieur Eric KLÉTHI est élu à l'unanimité.
- élection du 10<sup>ème</sup> membre du bureau. Une seule candidature est déclarée, celle de Monsieur Etienne BURGER. Monsieur Etienne BURGER est élu à l'unanimité.
- élection du 11<sup>ème</sup> membre du bureau. Une seule candidature est déclarée, celle de Monsieur

Xavier ULRICH. Monsieur Xavier ULRICH est élu à l'unanimité.

Certifié exécutoire compte tenu de :

La transmission à la Préfecture le - 7 JUIL. 2017  
La publication le - 7 JUIL. 2017  
Strasbourg, le - 7 JUIL. 2017

Le Président  
Robert HERRMANN

